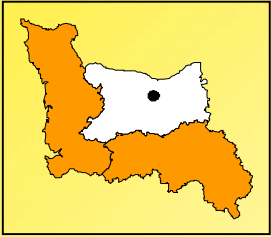


1, 2, 3... chauffe-eau solaires dans le Quartier du Bois



Dans le souci de préserver l'environnement et de limiter leur consommation d'énergie fossile et fissile, **près de 800 foyers bas-normands se sont tournés vers l'énergie solaire**, notamment pour leur production d'eau chaude sanitaire. Sous l'impulsion du GRAB (appel d'offres auprès des fabricants, animation, organisation, communication...) et le soutien technique de l'association Les 7 vents du Cotentin (accompagnement technique et négociation avec des fabricants et des installateurs), un collectif d'achat de chauffe-eau solaires regroupant 30 personnes a été formé en 2004 (14 particuliers et 16 agriculteurs).

L'adhésion à ce groupement a permis aux particuliers d'obtenir un maximum d'information sur les matériels disponibles sur le marché (matériels certifiés CSTB ou équivalent) et les installateurs agréés Qualisol de la région. Cette démarche collective a facilité la négociation avec les fournisseurs et a permis d'obtenir des tarifs attractifs.



Trois familles hérouvillaises d'un même quartier se sont inscrites dans cette démarche citoyenne et ont équipé leur habitation d'un chauffe-eau solaire afin de **couvrir plus de 60 % de leurs besoins en eau chaude sanitaire** (autonomie de mai à septembre), les 40 % restants étant couverts par l'électricité. Les capteurs solaires installés à Hérouville Saint-Clair ont été posés sur les toitures avec une orientation sud-est pour une maison et sud-ouest pour les deux autres. L'installation de compteurs de calories permettra à terme de quantifier avec exactitude l'énergie produite par ces capteurs sur une année pleine.

Les capteurs, généralement posés en toiture (intégrés ou non à la couverture), peuvent également être installés au sol. Idéalement orientés plein sud sur une pente de 45 ° afin de capter les rayonnements d'été et d'hiver, une tolérance de +/- 15 ° pour l'inclinaison et de 15 à 30 ° pour l'orientation des capteurs est acceptable.

Une attention particulière doit être portée aux obstacles susceptibles d'ombrager les capteurs : arbres, bâtiments, "chiens assis"...

Avec de bonnes conditions d'ensoleillement, un mètre carré de capteur permet de produire chaque jour l'eau chaude sanitaire nécessaire à une personne.

Installer des capteurs



Impact environnemental

L'énergie solaire est 100 % non-polluante : en se substituant aux énergies conventionnelles (fioul, gaz et électricité), le solaire participe activement à la **réduction des gaz à effet de serre** (tonnes de CO₂ évitées) et/ou **limite la production de déchets nucléaires**.

Démarches administratives

La mise en place de capteurs solaires en toiture nécessite selon les cas :

- Une **déclaration de travaux** en mairie pour une construction existante ; passé un mois de délai d'instruction, l'accord de la déclaration de travaux est tacite, sauf notification prolongeant le délai à deux mois.
- Une **mention sur le permis de construire** en cas de construction neuve ou de lourde réhabilitation.

Dans un rayon de 500 m autour d'un bâtiment classé, les Architectes des Bâtiments de France peuvent s'opposer à l'implantation de capteurs solaires en toiture.

Descriptif technique d'une installation

Marque :	Phoenix - S03/01-477
Volume du ballon :	300 litres
Capteurs installés :	4,6 m ²
Compteur à calories :	Sonnenwärme - Delta Sol BS Pro
Appoint :	Electrique
Date de mise en service :	Eté 2004

Données économiques

Investissements	
Coût matériel + main-d'œuvre (€ TTC)	4 930 €
Aides publiques - ADEME	1 470 €
- Crédit d'impôt (2004)	538 €
Total	2 922 €
En option : Compteur à calories :	300 €
Entretien annuel (2005)	
Verification, purge, antigel, contrôle de la station solaire...	63 €

Partenaires

Maîtres d'ouvrage : Françoise et Yves BREHIER
Martine et Armel HESNARD
Renée et Michel LAGRANGE
14200 Hérouville St-Clair

Installateur : JB Services - JB Poignant
Le Perron - 14490 Liteaux
Tél. : 06 60 81 07 71

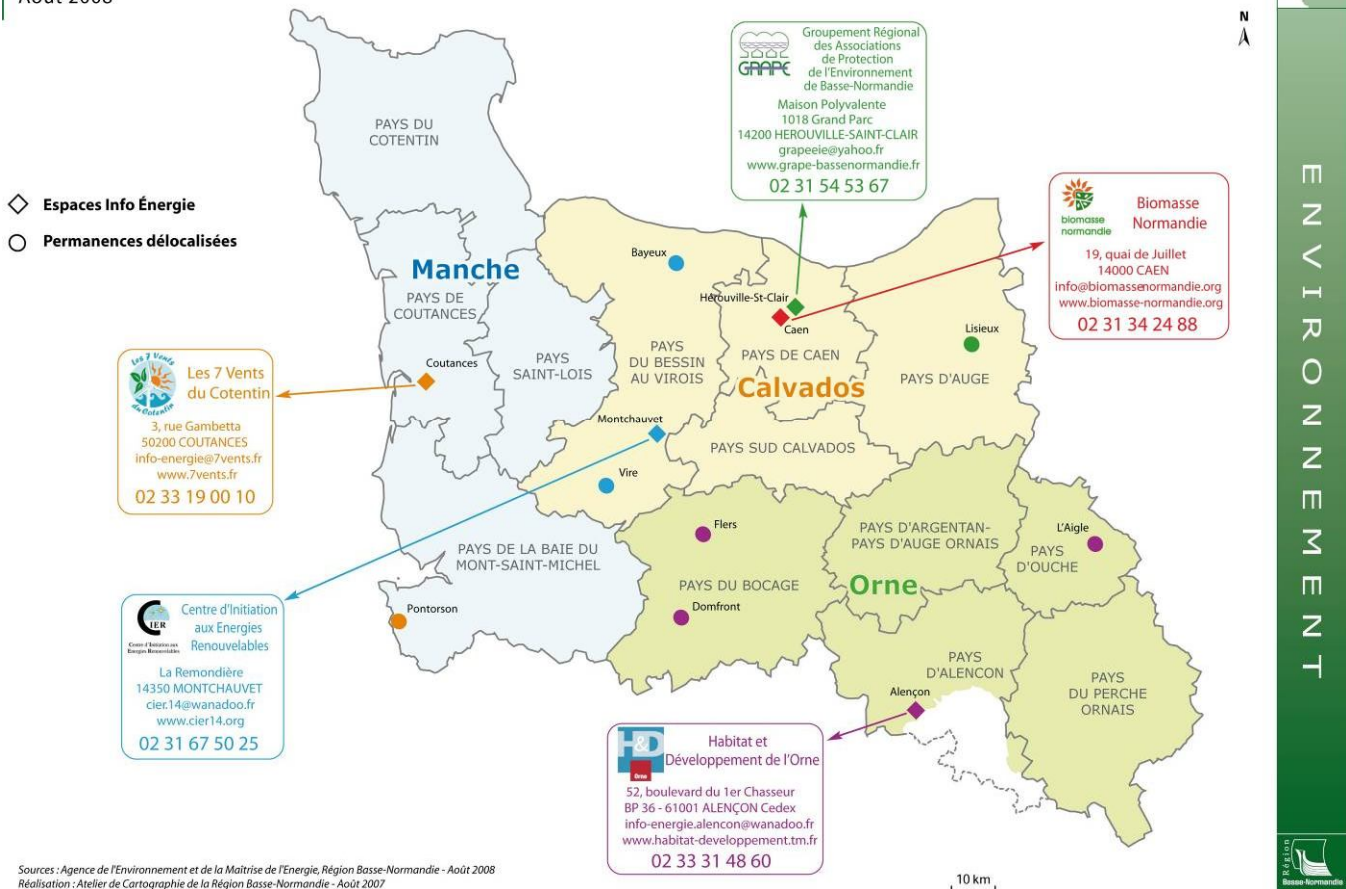


Appui technique : 7 Vents du Cotentin
3 rue Gambetta - 50200 Coutances
Tél. : 02 33 19 00 10
info-energie@7-vents-du-cotentin.org

GRAB
Groupement régional des
Agriculteurs Bio de Basse-Normandie
6 rue des Roquemonts
14000 Caen
Tél : 02 31 47 22 30
sesneault@cra-normandie.fr

**Pour tout complément d'information,
n'hésitez pas à contacter les Espaces Info-Energie bas-normands :**

LES ESPACES INFO ÉNERGIE DE BASSE-NORMANDIE
Août 2008



Sources : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Région Basse-Normandie - Août 2008
Réalisation : Atelier de Cartographie de la Région Basse-Normandie - Août 2007

Les Espaces Info-Energie sont soutenus
dans le cadre du fonds Défi/NeRgie partenariat ADEME / Région
et du fonds FEDER.



Réalisation : Biomasse Normandie - Mai 2009